PROCES VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

Date du conseil municipal : *le 4 décembre 2025*
Date de convocation du conseil municipal *: le 28 novembre 2025*

Lieu du conseil municipal : *Mairie de SAINT CLAR DE RIVIERE*

Heure du conseil municipal : *la séance est ouverte à 21h04*

Listes des présents, absents et pouvoirs *:*

PRESENTS : MM. Etienne GASQUET, Andrée CARDONA, Loïc MAHE, Jean-Pierre PAVAN, Annie SUD, Marie Françoise DAL GRANDE, Martine PEGOT, Jacques RIZZO, Jocelyn CIMBER.

ABSENTS : Romain ROUQUETTE, Rémy LANSAC, Jérôme PACHECO, Marina LASSERRADE, Virginie CAZAUX, Yannick PUERTOLAS.

Secrétaire de séance : Annie SUD

I. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

M. le Maire demande l'avis de tous avant approbation.
Adopté à l'unanimité.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Andrée	CARDONA
Jean Pierre	PAVAN
Marie Françoise	DAL GRANDE
Annie	SUD
Martine	PEGOT
Jacques	RIZZO
Annie	SUD
Jocelyn	CIMBER

II. Ouverture des crédits en investissement

Monsieur le maire rappelle les dispositions de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Il précise que dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son conseil municipal décider d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des investissements budgétisés l'année précédente.

Sur proposition du maire et après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements 2026 du budget principal dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025 de la façon suivante :

chapitres	articles	dépenses budgétisés en 2025	25 % ouvert sur 2026
202		7 000 €	1 750 €
2046		450 000 €	112 500 €
21	2111	100 000 €	25 000 €
	2131	30 000 €	7 500 €
	2157	30 000 €	7 500 €
	2158	15 000 €	3 750 €
	2183	5 000 €	1 250 €
	2184	30 000 €	7 500 €
23	231	438 401.32 €	109 600.33 €

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Andrée	CARDONA
Jean Pierre	PAVAN
Marie Françoise	DAL GRANDE
Annie	SUD
Martine	PEGOT
Jacques	RIZZO
Annie	SUD
Jocelyn	CIMBER

III. MURETAIN AGGLO : montant de l'AC investissement

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux le montant de l'attribution de compensation d'investissement qui s'élève à 429 473 €

Il est demandé au conseil municipal de confirmer ce montant afin de pouvoir mandater cette somme au Muretain Agglo.

Le conseil municipal à l'unanimité valide le montant de 429 473 € pour l'attribution de compensation d'investissement qui s'imputera au compte 2046 du budget primitif 2025.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Andrée	CARDONA
Jean Pierre	PAVAN
Marie Françoise	DAL GRANDE
Annie	SUD
Martine	PEGOT
Jacques	RIZZO
Annie	SUD
Jocelyn	CIMBER

IV. MURETAIN AGGLO : montant de l'AC fonctionnement

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux le montant de l'attribution de compensation d'investissement qui s'élève à 163 064 €.

Il est demandé au conseil municipal de confirmer ce montant afin de pouvoir mandater cette somme au Muretain Agglo.

Le conseil municipal à l'unanimité valide le montant de 163 064 € pour l'attribution de compensation de fonctionnement qui s'imputera au compte 739211 du budget primitif 2025.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Andrée	CARDONA
Jean Pierre	PAVAN
Marie Françoise	DAL GRANDE
Annie	SUD
Martine	PEGOT
Jacques	RIZZO
Annie	SUD
Jocelyn	CIMBER

V. Prêt de la nouvelle salle et de la sono pour la campagne électorale

Monsieur le Maire propose de prêter à titre gratuit la salle des mariages sis 23 rue Jean Jaurès, ainsi que la sono pour toute personne qui souhaite l'utiliser afin d'organiser des réunions publiques électorales à partir du 15 janvier 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider cette proposition.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Andrée	CARDONA
Jean Pierre	PAVAN
Marie Françoise	DAL GRANDE
Annie	SUD
Martine	PEGOT
Jacques	RIZZO
Annie	SUD
Jocelyn	CIMBER

VI. Révision du loyer 29B Grand Place

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bail relatif à la maison d'habitation située 29B Grand'Place prévoit la révision du loyer au 14 février de chaque année.

Il rappelle également que la révision du loyer est calquée sur l'indice de référence des loyers du 3ème trimestre 2025 qui s'élève à 145,77.

De 800,00 € par mois, le loyer de la maison d'habitation située 29B Grand'Place devrait passer à 806,98 € pour la période du 14 février 2026 au 13 février 2027.

Monsieur le Maire propose au conseil de ne pas augmenter le loyer pour la période du 14 février 2026 au 13 février 2027 et de le laisser à 800.00 € par mois.
Le conseil, après délibération, accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Andrée	CARDONA
Jean Pierre	PAVAN
Marie Françoise	DAL GRANDE
Annie	SUD
Martine	PEGOT
Jacques	RIZZO
Annie	SUD
Jocelyn	CIMBER

VII. Location du local 8 Grand Place

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que Mme LE CREN Elodie, gérante de la société Manille Evasion désire louer le local sis 8 Grand Place appartenant à la commune afin de reprendre le salon d'esthétique suite au départ d'Alizée CARASUS.

Monsieur le Maire propose de louer ce local en l'état et de fixer le loyer mensuel à 385 €.

La location sera formalisée par bail commercial.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

-Décide de louer le local sis 8 Grand Place à la société Manille Evasion aux conditions énoncées ci-dessus à partir du 01/01/2026,
-De donner délégation au Maire afin de signer toutes les pièces nécessaires afférentes au dossier,
-De prévoir les recettes au BP communal section fonctionnement, article 752.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Andrée	CARDONA
Jean Pierre	PAVAN
Marie Françoise	DAL GRANDE
Annie	SUD
Martine	PEGOT
Jacques	RIZZO
Annie	SUD
Jocelyn	CIMBER

VIII. Décision modificative n°2

Monsieur le maire indique aux conseillers municipaux la nécessité de transférer des sommes d'un compte vers un autre, il est donc nécessaire de procéder à une décision modificative, tel que présentée ci-dessous :

D 2111 : Immobilisations corporelles - 8 000 €

D 1641 : Emprunts, dettes et assimilés + 8 000 €

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Andrée	CARDONA
Jean Pierre	PAVAN
Marie Françoise	DAL GRANDE
Annie	SUD
Martine	PEGOT
Jacques	RIZZO
Annie	SUD
Jocelyn	CIMBER

IX. Achat de mobiliers pour la salle des mariages et demande de subvention

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises MANUTAN COLLECTIVITES et FIDUCIAL pour l'acquisition de mobiliers pour la salle du conseil et des mariages. Ces devis s'élèvent à 10 198.50 € HT soit 12 322.15 € TTC.

Monsieur le Maire propose d'accepter ces devis et demander une subvention auprès du Conseil Départemental.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :

- de retenir les devis des entreprises MANUTAN COLLECTIVITES et FIDUCIAL
- de prévoir les sommes en section d'investissement au BP communal 2026
- de demander une subvention auprès du conseil départemental.

Le Conseil Municipal entérine cette proposition.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Andrée	CARDONA
Jean Pierre	PAVAN
Marie Françoise	DAL GRANDE
Annie	SUD
Martine	PEGOT
Jacques	RIZZO
Annie	SUD
Jocelyn	CIMBER

X. Extension de la cuisine du groupe scolaire et demande de subventions

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises MARTINS PAULO, IJ ELEC, CT PLOMBERIE et HABGC pour les travaux d'extension de la cuisine du groupe scolaire. Ces devis s'élèvent à 56 984.31€ HT soit 68 381.14 € TTC.

Monsieur le Maire propose d'accepter ces devis et demander des subventions auprès du Conseil Départemental, auprès de l'Etat et du Muretain Agglo avec les fonds de concours 2026

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :

- de retenir les devis des entreprises présentées ;
- de prévoir les sommes en section d'investissement au BP communal 2026 ;
- de demander une subvention auprès du conseil départemental et une DETR auprès de l'Etat.

Le Conseil Municipal entérine cette proposition.

<u>Noms des votants</u> :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Andrée	CARDONA
Jean Pierre	PAVAN
Marie Françoise	DAL GRANDE
Annie	SUD
Martine	PEGOT
Jacques	RIZZO
Annie	SUD
Jocelyn	CIMBER

XI. Questions diverses

M. le Maire rappelle que les colis de Noel sont arrivés et la distribution doit commencer.
M. le Maire rappelle qu'il y a la soirée du personnel le 5 décembre prochain.
M. le Maire précise que c'était le dernier conseil municipal de 2025.

La séance est clôturée à 21h35.

Tableau des signataires :

Noms	Prénoms	Signatures
GASQUET	Etienne	
SUD	Annie	